AMEUBLEMENTS
DÉCORATION
MERCIER
FRÈRES
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTRERIE
PAPIERS PEINTS

76e Année. — N° 355. Le numéro : 25 centimes LUNDI 21 DECEMBRE 1931.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Nord et limitrophes	22.00;	40.00;	76.00
Autres départements	23.00;	43.00;	80.00
Belgique	25.00;	48.00;	90.00
Unies Postale: Tarif A	35.00;	70.00;	140.00
— Tarif B	50.00;	100.00;	200.00

ANNONCES
REDACTION

ROUBAIX, 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24, 9.69 et 19.04. Int. 6.
TOURCOING, 26, rue Carnot. Tél. 27.
LILLE, 5, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS, 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
MOUSCRON, 10b, rue de la Station. Tél. 5.44.

CHÈQUES POSTAUX : 37 LILLE

EXCELSIOR
Les réputées bières
MUNICH
DE LA
Grande Brasserie
DE LILLE

LES PLUIES ÉTRANGES

A Bordeaux, l'autre jour, il a plu des perches sur la ville; des perches vivantes que les ménagères ont ramassées et dont elles ont fait leur menu du jour. D'où venaient ces poissons? On est encore réduit aux hypothèses, mais, de toutes les explications plus ou moins singulières du phénomène, une seule paraît pouvoir être retenue: le passage sur un étang d'une trombe de vent qui aurait aspiré une masse d'eau avec ce qu'elle renfermait et l'aurait rejetée à distance.

La question des pluies anormales a, plus d'une fois, défrayé la chronique.

De loin en loin, en effet, on a vu tomber ainsi sur la terre des choses tout à fait imprévues, notamment de la boue, de la terre, du sang, du soufre, du charbon, des cendres, des pierres, des insectes, voire même des sauterelles et des crapauds. La science, après avoir longtemps ignoré les causes d'averses aussi singulières, les a à peu près définies depuis et ces accidents n'ont plus grand mystère.

On a cité, aux Etats-Unis, dans les régions de l'Utah et du Wyoming, une pluie salée qui couvrit de sel un territoire de plus de 180 kilomètres. C'était au point que non seulement les vitres des maisons étaient comme givrées, mais encore les vêtements des promeneurs semblaient avoir été trempés dans un lait de chaux. On calcula, à l'époque, que l'averse avait déposé sur le sol environ vingt-huit tonnes de sel. Là encore, la giration d'une trombe dans un lac salé comme il en existe dans le pays était la cause du phénomène.

Les pluies de cendre sont communes dans les contrées volcaniques après les éruptions; elles ont même des conséquences fâcheuses au point de vue sanitaire et provoquent une épidémie de forme grippale chez les populations qui les subissent. Il en est de même des pluies noires qui sévissent dans certaines régions industrielles et qui ne sont pas autre chose que le transport par l'eau du ciel des poussières de suie et de charbon en suspension dans l'atmosphère.

Mais, par contre, il n'y a pas de pluies de soufre, non plus que de pluies de sang. Sans doute, les apparences permettent de se méprendre et Homère lui-même a pu s'y tromper et affirmer que les héros grecs avaient reçu une averse de ce genre. L'Académie des Sciences rapporte dans son histoire comment, le 17 mars 1669, « il tomba à Châtillon-sur-Seine, sous la forme de pluie une espèce de liqueur roussâtre, épaisse et visqueuse qui ressemblait à du sang. On en voyait de grosses gouttes imprimées contre les murs, ce qui fit croire que cette pluie était formée d'eaux stagnantes et bourbeuses enlevées par un tourbillon de vent à quelque mare des environs. »

Est-il besoin de dire que de pareils phénomènes jetèrent plus d'une fois la consternation dans le public, persuadé qu'il s'agissait d'une pluie sanglante? C'est ainsi qu'en mars 1813, les habitants de la banlieue de Naples, surpris par un orage de ce genre, se crurent menacés par le Ciel des pires calamités et se précipitèrent dans les églises pour y faire des prières publiques. Rien, cependant, n'était de nature à justifier l'épouvante, la coloration de l'eau, dans le cas dont nous venons de parler, étant due uniquement à la présence d'une poussière rouge analogue comme aspect au cacao pulvérisé. On a acquis la certitude que celle-ci provenait chaque fois des déserts d'Afrique, où existe la terre colorée, et avait été transportée dans le Nord par un tourbillon cyclonique. On a établi également que la coloration de certaines pluies rouges provenait de la présence de champignons microscopiques. C'est de la même façon qu'on explique les prétendues pluies de soufre, qui, en réalité, ne contiennent pas un atome de cette matière, mais seulement le pollen des fleurs de pins, de noisetiers, de bouleaux ou de lycopodes entraîné par le vent dans les nuages et qui tombe avec la pluie sous la forme d'une matière jaune combustible qui a l'aspect du soufre.

La pluie de boue, qui inonda l'an dernier Paris, Montpellier, Oran et diverses autres villes, a la même origine. Il s'agissait de poussières soulevées par des vents violents transportées à des distances immenses et élevées à des hauteurs de cinq à six mille mètres, où elles restent en suspension jusqu'à ce que la pluie les entraîne.

Ajoutons qu'une pluie de « miel » fut enregistrée à Paris en 1162; elle était uniquement composée de ces pucerons sucrés qu'affectionnent les fourmis et qui secrètent un liquide onctueux ayant assez bien l'aspect, le goût et la consistance du miel.

Marcel France.

MM. Laval et Tardieu président un banquet en l'honneur de M. Dumesnil

La Chapelle-la-Reine, 20 décembre. — MM. Pierre Laval, président du Conseil et André Tardieu, ancien président du Conseil, ministre de l'Agriculture, ont présidé, aujourd'hui, à La Chapelle-la-Reine, un grand banquet organisé par les maires du canton en l'honneur de M. Jacques-Louis Dumesnil, ministre de l'Air, député de Fontainebleau, à l'occasion du XXVme anniversaire de son élection au Conseil général de Seine-et-Marne.

Après une réception à la mairie, les membres du gouvernement, accompagnés des personnalités officielles et d'une foule sympathique d'amis et de curieux, se sont rendus au monument aux morts où M. Pierre Laval a déposé une magnifique gerbe de fleurs. A 13 h., sous une immense tente dressée pour la circonstance, commençait le banquet offert par ses concitoyens à M. Jacques-Louis Dumesnil.

A la fin du banquet plusieurs discours très applaudis ont été prononcés notamment par MM. A. Tardieu et Laval.

M. André Tardieu a rendu un vibrant hommage à l'ardeur et à la ténacité avec lesquelles le ministre de l'Air d'aujourd'hui, hier, ministre de la Marine, a su se consacrer au bien général. Le ministre a retracé ensuite les efforts déployés par le gouvernement pour gagner la dure bataille économique. Cette bataille, a dit M. André Tardieu, elle est aujourd'hui engagée à fond. A vous de soutenir ceux qui la mènent.

M. Laval a ensuite apporté à M. J.-L. Dumesnil l'affectueux témoignage de son amitié et de sa sympathie. Il s'est plu à évoquer non seulement l'œuvre accomplie au Parlement et dans son département par le ministre de l'Air, mais encore le souvenir de la vaillance qu'il a déployée naguère sur le champ de bataille et l'énergie qu'il apporte à donner à notre aéronautique l'impulsion et l'organisation qui sont nécessaires au pays.

A ce propos le président du Conseil a souligné que M. J.-L. Dumesnil avait toute sa confiance pour mener à bien cette tâche si délicate et importante.

Le président du Conseil a ensuite parlé de la politique extérieure.

Parlant de la future conférence de limitation des armements, M. Pierre Laval a dit:

« On a parfois accusé la France de multiplier les obstacles et même de désirer l'ajournement de cette conférence. Les représentants de la France se trouveront à Genève à la date prescrite. Ils feront apparaître notre pays sous son vrai visage pacifique ayant la haine de la guerre. Voilà le sentiment public français.

» Mais notre passé nous commande la prudence. Nous ne devons pas nous laisser aller à des improvisations qui au lieu de garantir notre sécurité, risqueraient de la compromettre avec la paix du monde ».

Prenant à son tour la parole, M. Jacques-Louis Dumesnil a remercié, en termes émus, les organisateurs de cette manifestation.

M. Adrien Oudin est élu député à Paris

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT
(*Opéra, quartier Saint-Georges*)

Paris, 20 décembre. — Ont obtenu :

MM. Adrien Oudin, Un. Nat.	2.639	ELU
Barthélémy, rép. ind.	1.381	voix
Archer, fédériste	563	—
Bloch, S.F.I.O.	425	—
Gérard, rép. ind.	126	—
Sauvage, comm.	115	—
Blum, rép. ind.	67	—
Divers	22	—

Il s'agissait de remplacer M. Escudier (Union nationale), décédé.

On va reconstituer aujourd'hui les phases de l'assassinat de Wall

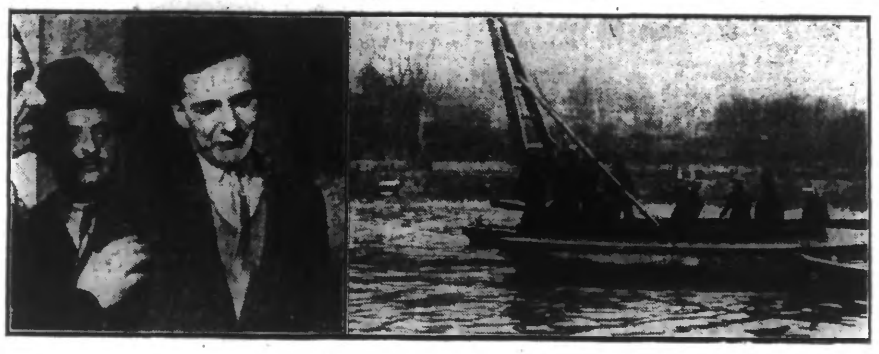

A gauche : DAVIN, *qui est pris d'une crise de larmes; à droite :* LES RECHERCHES DU CORPS DE LA VICTIME PAR UN SCAPHANDRIER, DANS LA SEINE. (Wide World photos.)

Paris, 20 décembre. — Pour la première fois depuis l'après-midi tragique où il a tué Richard Wall de trois balles de revolver dans la tête, et où il jeta le cadavre dans la Seine, Guy Davin s'est trouvé seul, la nuit. Dans la cellule étroite et nue de la prison de Versailles où on l'avait conduit après un premier et sommaire interrogatoire, coupé de sanglots et de crises nerveuses, l'assassin a été livré à ses remords et aux cauchemars qui lui ont fait revivre les heures sanglantes où, accroupi dans le fond de la voiture tragique, il manipulait le pauvre cadavre pour le dépouiller de son argent et de ses vêtements.

On connaît le cynique récit que fit le meurtrier de son abominable forfait, les détails effrayants qu'il fournit complaisamment aux policiers. Mais ce que ce dévoyé n'a pas su dépeindre, c'est l'horreur de ce voyage macabre sur les belles routes de l'Ile-de-France avec le corps sanglant qui tressautait au moindre cahot, qui glissait de son siège et que l'assassin, à chaque instant, était obligé de repousser, car il le gênait pour conduire...

Ce qu'il n'a pas dit, c'est la méthode avec laquelle il a réalisé le projet qu'il avait conçu.

Ce qu'il n'a pas dit non plus, c'est le soin qu'il mit à brouiller ses voies, comme un gibier traqué, et l'intelligence qu'il apporta dans le choix de l'endroit où il devait jeter sa victime dans la Seine.

Déjà, en se basant sur différents faits, et notamment sur celui que Davin n'a pris aucune précaution en brûlant les vêtements de sa victime au bord d'une route fréquentée, on laisse courir le bruit qu'il est un dégénéré, un anormal et qu'il aurait agi dans une crise de folie...

Ce crime, en dehors de son caractère éminemment tragique et stupéfiant, est à la fois le plus banal et le plus horrible qui soit: il a le vol pour mobile.

Lundi dans la matinée, Guy Davin sera extrait de sa cellule et conduit dans le cabinet du juge d'instruction, qui l'interrogera.

Dans l'après-midi, accompagné du Parquet et des policiers de la première brigade mobile, l'assassin sera conduit dans les bois de Saint-Cucufa, où on procèdera à la reconstitution du crime.

Il est vraisemblable que les magistrats lui feront accomplir une dernière fois la randonnée tragique.

A propos du bouton qui, recueilli sur les débris de vêtements souillés de sang et à demi consumés, découverts entre Triel et Poissy, fit identifier la victime et mit la police sur la piste de l'assassin, il est curieux de rappeler que ce n'est pas la première fois qu'un simple bouton de culotte permet à la police de capturer un criminel.

Il y a un certain nombre d'années déjà, la petite ville de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) vivait sous le régime de terreur. Presque chaque nuit un habitant de la paisible cité était trouvé assassiné dans son lit. En dépit de recherches fiévreuses, de rondes nocturnes effectuées sans répit, les crimes succédaient aux crimes.

Devant l'impuissance de la police locale, le célèbre brigadier Jaume, de la Sûreté parisienne, fut envoyé à Pont-à-Mousson.

A peine descendu du train, le policier aperçut sur un trottoir un bouton qu'il ramassa machinalement. Le bouton portait une minuscule tache que Jaume reconnut pour être du sang. L'objet portait le nom d'un tailleur de Nancy. Jaume alla le lui présenter.

Rassemblant ses souvenirs, le commerçant émit l'avis que le bouton, d'une forme un peu spéciale, avait dû se détacher du pantalon d'un gendarme retraité nommé Caudan et habitant précisément à Pont-à-Mousson.

Jaume revint d'urgence à Pont-à-Mousson. Il découvrit Caudan jouant au billard dans un café. Il l'accosta et lui dit à brûle-pourpoint:

— C'est toi l'assassin.

L'autre balbutia, se mit à trembler et avoua aussitôt.

Petite cause, grands effets. Ce bouton de culotte est fameux dans les annales judiciaires.

LA MÉDAILLE MILITAIRE AU GÉNÉRAL HIRSCHAUER

(Wide World photos.)

LE GÉNÉRAL HIRSCHAUER

Sur la proposition de M. Maginot, ministre de la Guerre, la médaille militaire a été conférée au général Hirschauer, qui a commandé, pendant la guerre, la deuxième armée.

L'Angleterre va taxer le fer et l'acier

Londres, 20 décembre. — On prévoit que le gouvernement va s'engager à fond dans la question des tarifs.

Le Cabinet, concentre maintenant son attention dit-on, sur la question de savoir s'il y a lieu d'imposer des droits pour protéger les industries du fer et de l'acier.

M. Hore Belisha, secrétaire parlementaire au ministère du Commerce, a déjà visité la région métallurgique du Lincolnshire et poursuit maintenant son enquête dans le sud du pays de Galles.

A la suite de ce voyage d'étude et des consultations qui ont lieu entre MM. Mac Donald et Runciman, il résultera que plusieurs catégories de produits appartenant aux industries en question seront comprises dans la prochaine nomenclature des importations taxées. Ces produits seront généralement de menus articles manufacturés et semi-manufacturés. Leur imposition ne sera cependant qu'un préludé à un système complet de protection des industries du fer et de l'acier dont l'établissement sera proposé par le gouvernement dans le prochain budget.

Dans ce projet, les tarifs frapperont non seulement les produits manufacturés, mais aussi les matières premières.

Par ailleurs, le gouvernement étudiait aussi la question de l'importation des chaussures, bottines, bottes, etc. Il est probable que ces articles figureront dans la prochaine nomenclature de M. Runciman.

Les Chambres seraient envoyées en vacances le 23 ou le 24 décembre

Paris, 20 décembre. — Après les journées et les nuits fiévreuses qu'a connues la Chambre au cours de la semaine écoulée, les couloirs étaient aujourd'hui des plus calmes.

Les quelques députés venus faire leur correspondance s'entretenaient surtout de la date du départ des Chambres.

On sait que le président du Conseil a déclaré très franchement vendredi, au cours de la séance du soir, qu'il ne voulait pas surprendre les membres de l'assemblée par une lecture, à l'improviste, du décret de clôture.

Cette lecture, il est dans les intentions de M. Pierre Laval de la faire, si cela lui est possible, le 23 au soir.

Le président du Conseil a confirmé, qu'il comptait user de son droit constitutionnel dès que les deux Chambres auront définitivement voté les projets relatifs à l'outillage national, à la convention avec la Banque de France, aux obligations de chemins de fer. Il n'est pas certain que le président du Conseil exige un vote de la Chambre sur le projet destiné à accorder l'aide de l'Etat à la Compagnie Générale Transatlantique.

Quand ces projets seront liquidés, rien ne s'opposera plus à la mise en vacances du Parlement, jusqu'au second mardi de janvier.

Le Pape est sorti involontairement du Vatican

Rome, 20 décembre. — Ces jours derniers, le pape Pie XI a effectué, dans des circonstances pour le moins imprévues, sa troisième sortie de la Cité du Vatican. Un photographe amateur eut même la bonne fortune de fixer sur la plaque sensible cet événement historique.

On sait que le Souverain Pontife tient à cœur de surveiller lui-même les constructions que l'on exécute sur l'étendue de la cité de Saint-Pierre.

Le 8 décembre, accompagné d'un haut fonctionnaire de sa cour, Pie XI se promenait donc, en inspectant les travaux de l'escalier qui permettra d'accéder directement du boulevard du Vatican aux musées. Vivement intéressé, le Saint-Père poursuivit sa visite et s'engagea sur le boulevard qui fait le tour du minuscule Etat, sans s'apercevoir qu'il avait ainsi franchi la frontière et se trouvait en territoire italien.

D'ailleurs, la foule, déjà, s'attroupait et de nombreux gamins qui jouaient dans cet endroit peu fréquenté entourèrent Pie XI pour solliciter sa bénédiction. Le Pape ne se fit pas prier pour l'accorder avant de repasser la frontière pour rentrer au Vatican.

EN AVION DANS LA STRATOSPHÈRE

(Wide World photos.)

LE CHEF PILOTE COUPET

qui va tenter de dépasser, en avion, l'altitude de 16.000 mètres, atteinte, on s'en souvient, en ballon, par le professeur Piccard, lors de son ascension mémorable.

La Conférence des dettes se réunirait le 15 janvier

Londres, 20 décembre. — Par suite des progrès réalisés par le Comité des experts du plan Young, on peut considérer que l'opinion exprimée dans les milieux officiels britanniques selon laquelle la conférence financière internationale se réunira le 15 janvier, est devenue une certitude. On estime à Londres qu'étant donné que cette conférence et la conférence du désarmement ne pourront prendre de décision sans un accord réciproque, il serait opportun que leur siège fût rapproché.

Si donc, on ne pouvait par suite de certaines considérations, désigner Genève comme lieu de la réunion de la conférence financière, il y aurait intérêt croit-on à ce que le choix se portât sur une ville qui n'en soit pas éloignée, comme par exemple, Lausanne.

Les rats contre l'auto

Besançon, 20 décembre. — La ville d'Arbois (Jura) vient de subir une invasion inattendue.

Dans le voisinage de la route de Lyon, au lieu dit « La Chenaillotte », se trouve une décharge publique. D'innombrables rats y ont élu domicile et c'est vainement qu'on a tenté de les exterminer.

Au cours d'une des dernières nuits, ces rats se mirent en campagne et, par milliers, dévalant vers la ville, envahirent un garage où ils dévorèrent littéralement une voiture carrossée en cuir dont ils ne laissèrent que la carcasse.

Un directeur de théâtre est attaqué dans sa loge par deux bandits à Philadelphie

New-York, 20 décembre. — On mande de Philadelphie qu'il vient de se produire, au plus grand théâtre de cette ville, une agression à main armée d'une audace vraiment inouïe, même au pays des gangsters.

On donnait, au Trayson-Theater, la première d'un drame de O'Neill : *Comme tombé du Ciel*. La nouvelle pièce, très attendue, de cet auteur aimé du public, avait fait salle comble. La recette s'était élevée à 3.000 dollars, soit 75.000 francs. Cette somme avait été aussitôt remise au directeur qui l'avait déposée dans le coffre-fort de son bureau. Il s'était hâté ensuite de se rendre dans la loge directoriale pour assister à la représentation et se rendre compte des réactions du public.

Cette loge se trouve dans la première galerie, un peu en retrait. Le rideau venait de se lever, seule la scène était éclairée ; on jouait l'ouverture ; elle se terminait sur un final *fortissimo*.

A ce moment, deux hommes pénétrèrent dans la loge du directeur qui sentit bientôt une main lui serrer la gorge, tandis qu'une voix murmurait à son oreille :

— Si vous tentez d'appeler au secours, je vous étrangle.

Aucun mot n'échappa des lèvres du directeur, devenu soudain livide et que menaçait un revolver braqué sur lui.

Dans la salle, restée dans l'ombre, personne n'avait remarqué la scène. Les deux bandits contraignirent leur victime à se lever, à quitter le spectacle et à les conduire dans son bureau ; ils l'obligèrent alors à leur remettre le contenu du coffre-fort, puis le terrassèrent, lui mirent une poire d'angoisse dans la bouche, le ligotèrent et disparurent.

Ce n'est qu'au cours du premier entr'acte qu'un ami du directeur, venu pour le féliciter, le découvrit, le délivra de ses liens et alerta la police.

Celle-ci fit de vaines recherches pour retrouver les malfaiteurs.

Le portier du théâtre a signalé qu'un quart d'heure avant la fin du premier acte, trois messieurs, très élégamment vêtus, avaient quitté le spectacle et avaient pris place dans une luxueuse auto qui les attendait à la porte.

Ils lui avaient remis un pourboire princier.... Naturellement

La Conférence de Bâle

Bâle, 20 décembre. — Les experts de Bâle ont travaillé toute la journée.

En dépit de très grandes réserves observées par les délégués, on croit qu'un progrès a été accompli dans la voie d'un accord sur le texte des conclusions du rapport final.

Un sérieux effort semble avoir été fait, pour écarter les divergences les plus graves, en particulier celles qui visent le rapport entre les dettes publiques et les dettes privées de l'Allemagne et la durée d'une éventuelle suspension des paiements. Une formule de compromis aurait été envisagée dont le texte sera mis en discussion demain. Elle serait de nature à dissiper les appréhensions de ceux qui craignent de voir lier les réparations aux intérêts des créditeurs privés du Reich.

Sous réserve de cette difficulté, encore incomplètement réglée, l'ensemble des conclusions du rapport aurait virtuellement réalisé l'unanimité des experts.

L'essai de la "Micheline" Paris-Dunkerque

Paris, 20 décembre. — La Compagnie des chemins de fer du Nord a mis en service aujourd'hui, à titre d'essai, l'auto-rail « La Micheline » sur le parcours Paris-Dunkerque.

De nombreuses personnalités assistaient ce matin, au départ qui a eu lieu à 8 h. 32. « La Micheline », dans laquelle avaient pris place plusieurs ingénieurs du réseau, ainsi qu'un représentant du Conseil d'administration de la Compagnie, est passée à Amiens à 11 h. 09 et à Calais-Maritime à 14 h. 42.

Pilotée par M. Terry, inspecteur de la traction à la Compagnie du Nord, la « Micheline » est repartie pour Dunkerque à 14 h. 55.

L'auto d'un Tourquennois contenant 400 kilos de tabac est saisie à Halluin

Dimanche soir, le sous-brigadier de douanes André Gassannion et les préposés Castera et Courouau étaient de service au poste de douanes d'Halluin-route, à l'extrémité de la rue de Lille.

A 19 heures 30, les douaniers voyaient s'arrêter devant la barrière française une grosse conduite intérieure 6 places, de couleur foncée, d'une force de 16 CV. Le conducteur, qui était seul à bord, descendit pour présenter ses papiers au visa de la douane.

Pendant ce temps, le sous-brigadier Gassannion procéda à la visite de l'auto. Il fut intrigué par l'épaisseur anormale du plafond de la voiture et, reconduisant le chauffeur au bureau, il le fit garder à vue.

Le véhicule fut alors soigneusement examiné et, bientôt, on s'aperçut que l'auto était truquée et qu'elle contenait de nombreux paquets de tabac belge. La visite complète de la voiture fit découvrir plusieurs centaines de ces paquets, dissimulés sur toute la surface du toit, entre sa partie extérieure et un plafond en bois, ainsi que sous les sièges avant et arrière.

Le poids total de ce tabac est approximativement de 400 kilos.

Le conducteur, un ancien chauffeur de taxi de Tourcoing, nommé Victor Crozet, âgé de 34 ans, a déclaré habiter rue Winoc-Chocqueel, à Tourcoing. Il fut mis en état d'arrestation et sera déféré aujourd'hui, par la gendarmerie, au Parquet de Lille.

Dans la soirée, M. Faihi, receveur du bureau de douanes, le capitaine Thuin et le lieutenant Carpentier ont commencé leur enquête, afin d'établir la valeur de la prise, qui peut être dès maintenant fixée à une trentaine de mille francs.

Cette belle prise a provoqué à la frontière de nombreux commentaires et les passants examinèrent curieusement la voiture, garée près du bureau des douanes.

Une jeune fille vitriole son ami à Saint-Quentin et se jette sous un train

Un drame navrant s'est déroulé samedi après-midi à Saint-Quentin. Une jeune fille délaissée par son ami lança sur ce dernier le contenu d'une bouteille de vitriol puis se rendant à la gare, elle se jeta sous un train qui lui sectionna les deux jambes.

Voici les faits:

Vers 18 h. 50, une jeune fille prenait en gare de St-Quentin un billet de quai et quelques minutes après, jetant sur le sol son parapluie et son sac à main se couchait sur les rails à l'arrivée du train de Paris, sans qu'on ait pu intervenir.

A l'arrêt du convoi, on retira la malheureuse qui avait les deux jambes sectionnées et portait de nombreuses contusions sur le corps et à la tête.

Après avoir reçu des soins sur place elle fut transportée à l'hôpital tandis que M. Palette, commissaire de police, ouvrait une enquête qui lui permit facilement d'identifier la blessée. C'est Hélène Venet, née à Montigny-en-Arrouaise le 28 mai 1906. Par suite du chômage, elle avait quitté Paris où elle travaillait et était venue habiter chez ses parents à Saint-Quentin.

Tandis que le commissaire procédait à cette enquête il apprit qu'un jeune homme nommé Jean Flament, comptable au Chemin de fer, à Paris, avait été vitriolé par une jeune fille. Or dans le sac à main d'Hélène Venet se trouvait une photographie sur laquelle était inscrit le nom de Jean Flament.

Pensant à juste raison qu'il y avait corrélation entre ces deux affaires, M. Palette fit rechercher le jeune homme.

Jean Flament raconta alors qu'ayant rencontré à Saint-Quentin Mlle Venet avec qui il avait eu des relations mais qu'il avait cessé de voir depuis cinq mois, la jeune fille lui avait lancé à la figure le contenu d'une fiole de vitriol, ne lui faisant heureusement que des brûlures légères.

C'est à la suite de cette acte qu'Hélène Venet était allée se jeter sous le train.

LE PRIX COGNACQ A DES CHIFFONNIERS

M. ET Mme BAUDIN ET LEURS DOUZE ENFANTS

Au fond d'une cour, dans une masonnette, située près d'une écurie, à Metz, loge une des plus nombreuses familles de Lorraine, composée de M. et Mme Baudin et de leurs douze enfants. Le père et la mère, chiffonniers, viennent d'éprouver une grande joie en apprenant qu'un prix Cognacq de 25.000 francs venait de leur être attribué. (Wide World photos.)

LES JAPONAIS CONTRE LES BANDITS CHINOIS

VOICI DES CHEFS DE BANDITS CHINOIS, QUI ONT ÉTÉ ARRÊTÉS PAR LES FORCES JAPONAISES APRÈS LEUR RÉSISTANCE OBSTINÉE A KAOTEIZE. (Wide World photos.)